

**Réseau Bléone-Durance**  
**Compte rendu du groupe de travail « AMPIRIC »**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 – Réunion hybride**

**Participants présents :**

Mme AUCOMTE Valérie  
Mme BOREL Céline (en visio)  
Mme CHASSAIGNON Ginette  
M. DHIEUX Sylvain  
M. PENSO Eric  
Mmes Abir PETENATI et BLANCK-GILLY Michèle, co-coordinatrice du réseau Bléone Durance

**Excusée :**

Mme CAMOIN Nathalie  
Mme COSTES Alexandra  
Mme GODARD Fabienne

**Historique :**

Une première réunion le 21/09/21 a permis à M. PENSO de présenter le projet AMPIRIC à mesdames PETENATTI et BLANCK.

Le projet a ensuite été présenté lors de la réunion de rentrée du réseau Bléone Durance.

Il avait été évoqué la possibilité de lancer une enquête dans les établissements pour faire émerger les sujets qui pourraient constituer la base du projet AMPIRIC.

Les personnels en présence ont estimé que ce fonctionnement serait trop chronophage, et se sont entendus sur 2 thématiques :

- La pratique de l'oral
- L'évaluation

**Travaux de la commission du 1<sup>er</sup> décembre :**

1/ Après échanges entre les participants, il ressort que le choix de 2 thématiques s'avère trop lourd. Il est acté de choisir seulement la thématique de l'oral, qui sera suffisamment riche pour explorer les volets «respecter autrui » et « raisonner » du projet AMPIRIC.

2/ Les personnes présentes entament une réflexion la façon dont on travaille les compétences orales de la maternelle au post-bac.

- La maternelle est l'école du langage. C'est un terrain sur lequel il sera possible d'observer des pratiques.
- Penser à la dimension « respecter autrui » : en effet, chez les enfants jeunes notamment (mais pas seulement), les conflits sont très présents dès lors que les enfants n'ont pas accès au langage.
- Dans le 2<sup>nde</sup> degré, on observe souvent que le passage à l'oral est limité par les consignes proposées aux élèves (questions/réponses).

- Il paraît intéressant de mettre en œuvre une réflexion commune sur la façon dont on fait pratiquer l'oral de la maternelle au lycée.

### 3/ Repérage des étapes clés dans la mesure des compétences orales :

- L'oral du DNB
- La présentation du chef d'œuvre en lycée professionnel
- L'oral de français
- Le grand oral en lycée général

Avant ces échéances :

- comment travaille-t-on l'oral et comment l'évalue-t-on ?
- Comment l'élève peut-il se positionner sur son niveau de compétences, sur la façon de l'améliorer ?
- Quelle est la place de l'élève dans cette pratique de l'oral ?
- Peut-il se poser en co-évaluateur de ses progrès ?

### 4/ Choix de la question :

La problématique sera posée par la question suivante :

Comment améliorer les performances de nos élèves à l'oral de la maternelle au post-bac ?

Comment évaluer cette performance ?

### 5/ Etapes, calendrier :

Le point de départ sera un diagnostic, un état des lieux :

- M. PENSO interrogera la DIEC (indicateurs),
- Il faudra vérifier dans les livrets ce qui existe déjà en matière d'évaluation des compétences orales.

Un questionnaire en direction des professeurs sera proposé :

Donnez-nous 2 à 3 exemples de consignes qui permettent de mobiliser vos élèves à l'oral.

Date butoir : le 31 janvier.

Moyen utilisé : Sylvain DHIEUX va voir comment faire (il va concevoir les questions et donner un lien (l'utilisation de Pronote semble poser trop de problèmes). PREVOIR UNE RELANCE SI PAS ASSEZ DE REPONSES.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 2 février à 10 h au lycée Pierre Gilles de Gennes.

L'objectif sera d'analyser les réponses à ces questions.

Un conseil pédagogique de réseau intégrant les chercheurs sera réalisé. Y intégrer M. VELAY comme personne ressource.

Ensuite, le dossier pourra être rempli et envoyé à la DAFIP.